

PRESSE

Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire au Chapiteau à proximité du Pavillon Saleys le :

Mercredi 23 septembre 2020 à 18h30

à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Demande DETR 2020 – Travaux de réhabilitation du Pavillon Saleys
2. Vente d'une partie de la parcelle E 408 – située chemin communal de Lacrouts – quartier du Coût à SALIES-DE-BEARN à MM CHALMEAU et MM PEYRELONGUE
3. Financement du Fonds de Solidarité Logement (FSL)
4. Travaux de voirie – Convention financière avec la Commune de Burgaronne
5. Désignation de deux membres supplémentaires pour siéger au CA de l'Association François Truffaut
6. Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
7. Aide financière à la Commune d'Anglet suite à l'incendie forêt de Chiberta
8. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Foyer des Jeunes du Judo-Jujitsu
9. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Salies à Peindre
10. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association En Aban
11. Tarifs mises à disposition 2021
12. Tarifs occupation du domaine public 2021
13. Tarifs location de matériel 2021
14. Tarifs cimetières 2021
15. Tarifs aire de camping-cars 2021
16. Tarifs photocopies 2021
17. Tarifs visite du patrimoine salisien 2021 : crypte et petit train
18. Taxe assainissement 2021
19. DM n°1 - Commune
20. Extension du périmètre du SIAEP du Saleys et des Gaves à six communes
21. Informations et questions diverses



Le Maire,

Thierry CABANNE

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Maire de Salies-de-Béarn

Mairie de Salies-de-Béarn Place du Bayaà 64270 Salies-de-Béarn

Téléphone 05 59 38 00 40 • Fax 05 59 38 06 43 • accueil@salies-de-bearn.fr • www.salies-de-bearn.fr